

Déclaration sur les relations Est-Ouest, le 15 juillet 1989

1. Nous, dirigeants de nos sept pays et représentants de la Communauté européenne, réaffirmons l'importance suprême et universelle que nous attachons à la liberté, à la démocratie, et à la promotion des droits de l'homme.
2. Nous voyons ces mêmes aspirations à une liberté et à une démocratie plus grandes se manifester à l'Est. Les peuples, et en particulier la jeunesse, y réaffirment leur attachement à ces valeurs et y réclament une société pluraliste et démocratique. Certains dirigeants de ces pays sont conscients de la contribution positive qu'une liberté et une démocratie plus grandes peuvent apporter à la modernisation de leur pays, et commencent à modifier leurs lois, leurs pratiques et leurs institutions. D'autres s'efforcent encore de résister à ce mouvement en prenant des mesures répressives que nous condamnons fermement.
3. Nous espérons que cette liberté s'élargira, que cette démocratie se renforcera et qu'elles constitueront la base, après des décennies d'affrontements militaires, d'antagonismes idéologiques et de méfiance, d'un dialogue et d'une coopération renforcés. Nous nous félicitons des réformes en cours et des perspectives d'atténuation de la division de l'Europe.
4. Nous invitons le gouvernement soviétique à traduire sa nouvelle politique et ses déclarations en actes concrets au plan national et international. Les déséquilibres des forces militaires en faveur de l'Union soviétique tant en Europe qu'en Asie demeurent une menace objective pour chacun de nous. Nos gouvernements doivent donc continuer à être vigilants et à maintenir la force de nos pays. À échéance prévisible, il n'existe pas pour chacun d'entre nous, au sein des alliances existantes, d'alternative au maintien d'une stratégie de dissuasion fondée sur une combinaison appropriée de forces nucléaires et conventionnelles adéquates et efficaces. Afin de hâter l'avènement d'un monde où décroîtra le poids des armements et des forces militaires, nous réaffirmons notre engagement à rechercher de manière urgente l'interdiction totale des armes chimiques, l'établissement d'un équilibre des forces conventionnelles en Europe qui soit au plus bas niveau possible compatible avec nos impératifs de sécurité, et une réduction substantielle des armements nucléaires stratégiques soviétiques et américains.
5. Nous offrons aux pays de l'Est de développer une coopération économique équilibrée sur une base commerciale saine qui soit compatible tant avec les intérêts de sécurité de chacun de nos pays qu'avec les principes généraux des échanges internationaux. Nous avons pris acte du développement des relations entre la Communauté économique européenne (CEE) et les pays de l'Est, en particulier de la conclusion d'un accord avec la

Hongrie, des progrès déjà réalisés dans les discussions en cours avec la Pologne et de l'ouverture de négociations avec l'Union soviétique.

6. Nous nous félicitons du processus de réforme en cours en Pologne et en Hongrie. Nous reconnaissons que les changements politiques qui se produisent dans ces pays seront difficiles à poursuivre sans progrès économique. Chacun d'entre nous est prêt à soutenir ce processus et à envisager, selon les besoins et d'une façon coordonnée, une aide économique destinée à transformer et à ouvrir leurs économies d'une manière durable. Nous pensons que chacun d'entre nous devrait orienter son aide à ces pays de manière à soutenir la dynamique de la réforme par l'investissement intérieur, des sociétés mixtes, le transfert de compétences en matière de gestion, la formation professionnelle et d'autres opérations qui pourraient contribuer à développer une économie plus compétitive.

Chacun d'entre nous prend actuellement des initiatives concrètes visant à encourager les réformes économiques, à promouvoir des économies plus compétitives et à fournir de nouvelles possibilités d'échanges.

Nous sommes convenus d'oeuvrer avec d'autres pays intéressés et des institutions multilatérales et de nous concerter en vue de soutenir le processus de réforme en cours en Hongrie et en Pologne, afin que nos mesures de soutien soient plus efficaces et se renforcent mutuellement. Nous encouragerons d'autres efforts novateurs de la part des gouvernements intéressés, du secteur public et du secteur privé, en faveur du processus de réforme.

En ce qui concerne l'aide concertée à la réforme en Pologne et en Hongrie, nous demandons qu'une réunion se tienne dans les prochaines semaines avec tous les pays intéressés. Nous soulignons l'urgent besoin alimentaire de la Pologne dans les circonstances actuelles.

À ces fins, nous demandons à la Commission des communautés européennes de prendre les initiatives nécessaires en accord avec les autres États membres et en associant, outre les participants au Sommet, tous les pays intéressés.

7. Nous sommes favorables à une conclusion rapide des négociations entre le Fonds monétaire international et la Pologne. La stratégie renforcée de la dette est applicable à la Pologne si elle remplit les conditions requises. Nous sommes prêts au sein du Club de Paris à soutenir un rééchelonnement de la dette polonaise qui soit rapide et qui soit fait de manière souple et ouverte.

8. Nous voyons de bonnes perspectives pour les pays de l'Ouest et de l'Est de travailler ensemble pour trouver de justes solutions aux conflits qui se déroulent dans le monde, pour lutter contre le sous-développement, pour préserver les ressources et l'environnement et pour bâtir un monde plus libre et plus ouvert.